



PROTOCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE POUR LA RENTRÉE 2020

publié le 28/08/2020 - mis à jour le 04/09/2020

En cette rentrée 2020 l'objectif est d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des prescriptions sanitaires.

Ces prescriptions sont déclinées ci-dessous :

1- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Les parents doivent contribuer à sensibiliser leurs enfants à l'importance des gestes barrière.

2- Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde.

3- Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les adultes au sein du collège dans tous les espaces (intérieurs comme extérieurs).

Les masques sont fournis par les familles (2 par jour) avec une pochette pour les ranger.

4- Les élèves comme les adultes entrant dans le collège doivent se désinfecter les mains (gel ou liquide hydro alcoolique disponible à l'entrée).

Un bidon est disponible dans le hall de la vie scolaire.

5- À chaque entrée dans une salle de cours, les élèves bénéficient d'une désinfection des mains effectuée par le professeur.

Un flacon de gel ou de liquide hydro alcoolique est disponible dans chaque salle.

6- Dans les salles où sont utilisés des ordinateurs (CDI, salle de technologie, salle 04), les claviers sont filmés et nettoyés après utilisation par le professeur responsable.

7- En salle informatique, les mains des élèves sont désinfectées à l'entrée.

8- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée du restaurant scolaire et après l'utilisation des toilettes.

Les élèves changent de masque après le repas.

À la sortie du self, les élèves se désinfectent les mains.

Les mains doivent être lavées en fin de journée dès l'arrivée au domicile.

9- Les locaux, et notamment les salles de classe, sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation et pendant la pause méridienne.

10- Les locaux sont nettoyés une fois par jour et les surfaces les plus fréquemment utilisées sont désinfectées (poignées de portes et de fenêtres, rampes d'escalier, interrupteurs). Chaque salle dispose d'une poubelle spécial COVID.

Les toilettes sont désinfectées 2 fois par jour.

11- Dans la mesure du possible, le brassage des élèves est limité par des sens de circulation et des zones de restauration séparées.

Les sens de circulation doivent être adaptés en fonction des contextes : l'entrée dans les salles d'arts plastiques, 03, 11 et 14 se fait par les portes latérales et non par le hall de la vie scolaire.

Pour passer d'une salle à une autre dans certain cas (par exemple de la salle 07 à la salle 13), il n'est pas nécessaire de repasser par l'extérieur.

12- Les vestiaires et les douches des équipements sportifs sont fermés. Lorsqu'ils ont une activité sportive, les

élèves doivent donc arriver au collège en tenue. Des consignes supplémentaires seront communiquées aux élèves par les professeurs d'EPS.

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.